



La Tremblade, le 24 janvier 1997

Station de la Tremblade

Mus du Loup, boîte postale 133, 17390 La Tremblade
Tél. 46.36.18.41
Fax 46.36.18.47
Télex 632 100 F

Direction Départementale de l'Équipement
Mr le Chef du Service Maritime

17009 LA ROCHELLE CEDEX

N/REF : DEL/LT/DM/97-08

Objet : Demande d'autorisation de mouillage extra-portuaire sur la commune de Saint-Georges d'Oléron au lieu-dit « Plaisance ».

Comme suite à votre demande citée en référence et après consultation du dossier, nous émettons un avis favorable à ce projet aux réserves suivantes :

- Le règlement de police prévoira obligatoirement les dispositions habituelles de lutte contre les pollutions applicables aux ports de plaisance : interdictions de déversement d'eaux usées, d'hydrocarbures ou de débris à partir des embarcations au mouillage.
- Présence à proximité de cette zone de mouillage de blocs sanitaires correctement dimensionnés pour le nombre d'utilisateurs, de conteneurs à ordures relevés régulièrement en saison estivale, ainsi que d'un bac de recueil des hydrocarbures usagés.

Le Responsable du Laboratoire
Environnement Littoral

D. MASSON

Copies : Dossier
Chrono